

Image not found or type unknown



Délai pour libérer un bien revendu

Par **Thomas**, le **10/11/2009** à **21:41**

Bonjour,rnrnNous avons trouvé une maison à acheter (en logement principal) à Barjouvill (28) et nous signons le compromis chez le notaire jeudi 12/11. Nous signons le même jour avec une acheteuse pour vendre notre maison actuelle et 1 heure après avec celui qui nous vend la sienne à Barjouvill. Ma question est la suivante : il me semble que nous avons un délai maxi de 3 mois après le compromis pour signature définitive (ici ça ferait 12/02/10). Seulement, le Mr qui nous vend sa maison essaye de grapiller du temps au max pour pouvoir faire des peintures tranquille dans sa nouvelle maison (qu'il a en fin d'année). Il a le droit de repousser la signature définitive jusqu'où ? rnrnCordialement